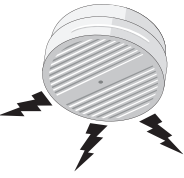


La sécurité- incendie à domicile



En cas d'incendie

Si un incendie se déclare chez vous, restez calme et puis sortez de l'immeuble en suivant votre plan d'évacuation.



- Ne vous arrêtez ni pour chercher la cause de l'incendie ni pour prendre des objets précieux ou des animaux.
- Suivez votre itinéraire d'évacuation pour faire sortir tout le monde, et réunissez-vous à l'endroit convenu.
- Fermez les portes qui sont ouvertes et n'ouvrez que celles qui vous mènent à la sortie. Cela freinera la propagation du feu et de la fumée.
- Touchez les portes avec la main. Si une porte est chaude, ne l'ouvrez pas car il y a du feu ou de la fumée chaude de l'autre côté.
- S'il y a beaucoup de fumée, rampez sur le plancher; c'est là que l'air sera le moins enfumé.
- Si vos vêtements prennent feu, arrêtez-vous, ne courez pas. Laissez-vous tomber au sol et roulez-vous par terre en vous couvrant le visage de vos mains jusqu'à ce que le feu s'éteigne.
- Une fois que vous avez fait sortir tout le monde, appelez le 9-1-1 au moyen d'un téléphone cellulaire ou du téléphone d'un voisin.
- Donnez au Service des incendies d'Ottawa autant de renseignements que possible sur l'incendie et l'immeuble.
- Ne retournez pas dans l'immeuble pour prendre quoi que ce soit. S'il y a encore quelqu'un à l'intérieur, dites-le aux représentants du Service des incendies dès leur arrivée. Ils pourront trouver les gens ou les animaux plus rapidement et de façon plus sécuritaire que vous.

Détecteurs de fumée et de monoxyde de carbone (CO)

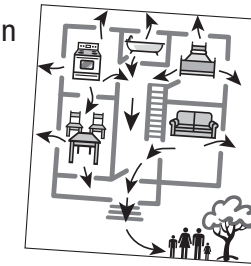
- En Ontario, il doit y avoir un détecteur de fumée à chaque étage d'un logement et à l'extérieur de chaque chambre à coucher.
- En Ontario, il doit y avoir un ou des détecteurs de monoxyde de carbone dans chaque maison où se trouve un appareil à combustible, un foyer ou un garage attenant. Un détecteur doit être installé à la sortie de chaque chambre à coucher.
- Si votre détecteur de monoxyde de carbone retentit et que personne ne présente de symptômes d'intoxication au CO, voyez si la pile doit être remplacée ou si le détecteur a atteint sa « fin de vie » avant de composer le 9-1-1.

Responsabilités

- Il revient au propriétaire d'installer et d'entretenir les détecteurs de fumée et de monoxyde de carbone. Dans un logement loué, il appartient au propriétaire d'assurer le respect de la loi.
- Il est illégal de désactiver un détecteur de fumée ou de monoxyde de carbone.
- Le locataire d'un logement doit avertir le propriétaire de toute défektivité ou du non-fonctionnement d'un détecteur de fumée ou de monoxyde de carbone.
- Une fois par mois, vérifiez le fonctionnement de vos détecteurs en appuyant sur le bouton d'essai.
- Pour vous assurer que vos piles sont toujours fraîches, remplacez-les aux dates de changement d'heure du printemps et de l'automne.
- Remplacez vos détecteurs dès qu'ils atteignent dix ans d'âge, ou conformément aux recommandations du fabricant.

Établissez un plan d'évacuation en cas d'incendie

- 1 Dessinez un plan de votre domicile indiquant toutes les issues possibles.
- 2 Si possible, prévoyez une issue principale et une issue de rechange.
- 3 Désignez un lieu de rencontre à l'extérieur de la maison, où tous les membres de la famille pourront se réunir en toute sécurité.
- 4 assurez-vous que chacun sait que, s'il entend le détecteur de fumée retentir ou quelqu'un crier « au feu! », il doit immédiatement sortir de la maison.
- 5 discutez de votre plan et faites des exercices d'évacuation avec tous les occupants de la maison. c'est la meilleure façon d'éviter la panique, surtout de la part des enfants. assurez-vous que chacun sait ce qu'il doit faire.

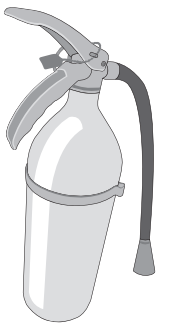


**si vous vivez dans un immeuble d'habitation, votre famille et vous devez savoir où se trouvent les sorties et l'avertisseur d'incendie le plus proche. en situation d'urgence, il se peut que l'éclairage des corridors et sorties ne fonctionne pas. assurez-vous de pouvoir suivre votre plan d'évacuation dans l'obscurité.

Utilisation des extincteurs

les extincteurs sont des appareils de première intervention en cas d'incendie et ne devraient servir qu'à éteindre des feux de faible importance.

- 1 tenir l'extincteur à la verticale.
- 2 retirer la tige de blocage.
- 3 viser la base du feu.
- 4 appuyer sur la poignée.
- 5 balayer la base du feu d'un mouvement horizontal.



Prévention des incendies

Prenez les précautions suivantes :

- Veillez à ce que les aires de cuisson des aliments soient propres et exemptes de matières pouvant prendre feu.
- Gardez les couvercles de casseroles à portée de main. En cas de feu, couvrez la casserole et éteignez la cuisinière.
- Si vous fumez, assurez-vous d'utiliser des cendriers grands et profonds, qui ne peuvent être renversés. Avant de jeter les mégots de cigarettes et de cigares, versez de l'eau dessus. Ne fumez jamais au lit.
- N'utilisez que des chandeliers solides, qui ne se renversent pas facilement, et ne laissez jamais une chandelle allumée sans surveillance.
- Évitez de conserver à domicile des liquides inflammables, comme de l'essence ou des solvants pour peinture.
- N'entrez jamais de bouteilles de propane chez vous.
- N'utilisez que des appareils électriques homologués.
- Ne vous servez pas de rallonges comme fils électriques permanents. Jetez les rallonges effilochées et ne surchargez pas les circuits.